

## Fréquences de la violence psychologique dans l'éducation

Les résultats présentés comprennent des estimations sur la fréquence de la violence physique et psychologique au sein des familles en Suisse, basées sur un auto-rapport des parents d'enfants et d'adolescents âgés de 1 à 15 ans. Les chiffres présentés ici résultent de l'enquête sur la violence dans l'éducation menée en juin 2024, qui comprenait les réponses de 1264 parents (618 mères et 646 pères). 50,9 % venaient de la Suisse alémanique (N = 643), 30,4 % de la Suisse romande (N = 384) et 18,8 % de la Suisse italienne (N = 237). Afin de pouvoir faire des déclarations approximativement représentatives de la population suisse, des facteurs de pondération ont été utilisés dans les calculs pour compenser les divergences entre la structure de l'échantillon et la structure de la population en termes de sexe, de région, d'âge et de niveau d'éducation.

### Violence psychologique des parents envers leurs enfants

En plus des actes impliquant la violence physique, les parents montrent également des comportements qui peuvent avoir un impact psychologique sur leurs enfants. Lorsque ces comportements exercent une pression massive ou répétée sur les enfants en remettant en question leurs besoins fondamentaux, on peut parler de violence psychologique. Ces actes incluent des mesures qui menacent de priver l'enfant de ses besoins fondamentaux, qui visent à faire peur ou à infliger des douleurs psychologiques à l'enfant. Ce comportement ne constitue pas nécessairement une alternative à la violence physique, mais peut également l'accompagner. Il convient également de noter que la violence physique peut aussi affecter un enfant sur le plan psychologique.

Il est important de noter que la violence psychologique est plus difficile à cerner et à mesurer précisément que la violence physique, surtout à travers des auto-rapports. Cela est également dû au fait que la perception de l'enfant et le contexte dans lequel une action se déroule peuvent influencer le potentiel de stress d'un comportement. C'est pourquoi nous mettons ici un fort accent sur les comportements récurrents.

Environ 30 % des parents ont déclaré blesser leur enfant avec des mots ou le réprimander sévèrement. Parmi eux/elles, près de 7 % montrent ce comportement de manière répétée ou fréquente. Environ un quart des parents ont menacé leur enfant de coups. Environ un parent sur cinq, menace de partir et de laisser l'enfant. Le retrait d'affection (dire ou montrer qu'on n'aime plus l'enfant) a été pratiqué par environ 15 % des parents interrogés (voir tableau 3).

Tableau 3 : fréquences en pourcentage des punitions psychologiques

|   | jamais | rarement | régulièrement |
|---|--------|----------|---------------|
| <b>Je blesse l'enfant avec des mots ou je le gronde violemment.</b> | 69.8%  | 23.6%    | 6.6%          |
| <b>Menacer de frapper</b>   | 76.7%  | 16.7%    | 6.7%          |
| <b>Je menace de partir ou de laisser l'enfant seul.</b>             | 81.9%  | 13%      | 5.1%          |

|  |       |       |      |
|--|-------|-------|------|
| <b>Je dis ou je montre à l'enfant que je ne l'aime plus s'il se comporte ainsi.</b>                                  | 84.4% | 9.5%  | 6.1% |
| <b>Je rabaisse l'enfant par des paroles ou me moque de lui.</b>  | 87%   | 11.2% | 1.8% |
| <b>J'enferme l'enfant pour un laps de temps prolongé dans sa chambre ou dans une autre pièce.</b>                    | 87.6% | 9%    | 3.4% |
| <b>Je dis à l'enfant que s'il ne s'améliore pas, il sera bientôt confié à d'autres parents ou à une institution.</b> | 87.6% | 9.2%  | 3.2% |

Lorsque les fréquences indiquées de la violence psychologique sont cumulées, il apparaît que 21,3 % des parents adoptent régulièrement des comportements impliquant de la violence psychologique envers leurs enfants. Pour 35,2 %, cela se produit rarement et 43,5 % ont déclaré n'avoir jamais adopté de tels comportements.

Pour l'enquête sur la violence psychologique également, les options de réponse ont été élargies de cinq comportements supplémentaires dans l'enquête actuelle afin de couvrir un éventail plus large d'actions. Les résultats sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4 : fréquences en pourcentage des sanctions psychologiques (enquête élargie)

|  | jamais | rarement | régulièrement |
|--|--------|----------|---------------|
| <b>Je rejette l'enfant à plusieurs reprises, bien qu'il ou elle cherche le contact avec moi.</b>           | 77.3%  | 20.7%    | 2%            |
| <b>J'interdis à l'enfant de parler ou de pleurer pendant un certain temps.</b>                             | 87.3%  | 10.4%    | 2.3%          |
| <b>J'embarrasse l'enfant devant d'autres personnes.</b>  | 90.1%  | 7.3%     | 2.6%          |
| <b>Je fais très peur à l'enfant (d'un monstre, d'un fantôme, d'une sorcière ou autre).</b>                 | 94%    | 4.7%     | 1.3%          |
| <b>J'enferme l'enfant dehors pendant un long moment ou je l'abandonne en route (p. ex. de la voiture).</b> | 97.2%  | 1.6%     | 1.2%          |

Ces mesures éducatives sont certes appliquées moins régulièrement que celles relevées jusqu'à présent, mais vu le potentiel de stress psychologique, ces chiffres sont également pertinents. Ainsi, plus de 20 % des enfants ont fait l'expérience d'être rejetés par leur père ou leur mère dans des situations où la proximité avec celui-ci ou celle-ci était recherchée. Environ un enfant sur dix s'est déjà vu interdire de parler ou de pleurer, ou a été ridiculisé devant d'autres.

Lorsque la fréquence de la violence est mesurée indirectement, la situation est similaire : avec 44,1 % des parents interrogés, un peu moins de la moitié ont indiqué ne jamais avoir puni leur enfant sur le plan psychologique. Pour environ 23 % des pères et des mères, une telle situation éducative s'est produite au cours de la dernière semaine ou du dernier mois (voir tableau 5). Cela confirme que les enfants subissant régulièrement des violences psychologiques de la part de leurs parents ne sont pas si rares.

Tableau 5 : latence depuis le dernier acte de violence psychologique

|  |   |
|--|---|
| <b>Quand avez-vous grondé la dernière fois l'un de vos enfants, quel qu'ait été son âge, en criant vraiment fort, quand lui avez-vous fait peur ou l'avez-vous</b> | <b>Quand est ce que votre partenaire a la dernière fois crié sur l'un de vos enfants, quel que soit son</b> |
|--|---|

|   | rabaissé verbalement la dernière fois ? | âge, lui a fait peur ou l'a rabaissé verbalement ? |
|---|---|--|
| <b>Au cours des sept derniers jours</b>       | 10.6%                                   | 10.6%  |
| <b>Au cours des quatre dernières semaines</b> | 12.9%                                   | 12.3%  |
| <b>Au cours des six derniers mois</b>         | 13.5%                                   | 13.5%  |
| <b>Il y a plus de six mois</b>                | 19%                                     | 15.9%  |
| <b>Encore jamais</b>                          | 44.1%                                   | 47.8%  |

### Différences régionales dans l'application des mesures éducatives basées sur la violence

Les parents romands indiquent plus souvent des comportements de violence psychologique envers leurs enfants (voir figure 2). Ils sont plus nombreux à déclarer des comportements tels que le retrait de l'amour, les menaces, les insultes ou autres qu'en Suisse alémanique ou en Suisse italienne.

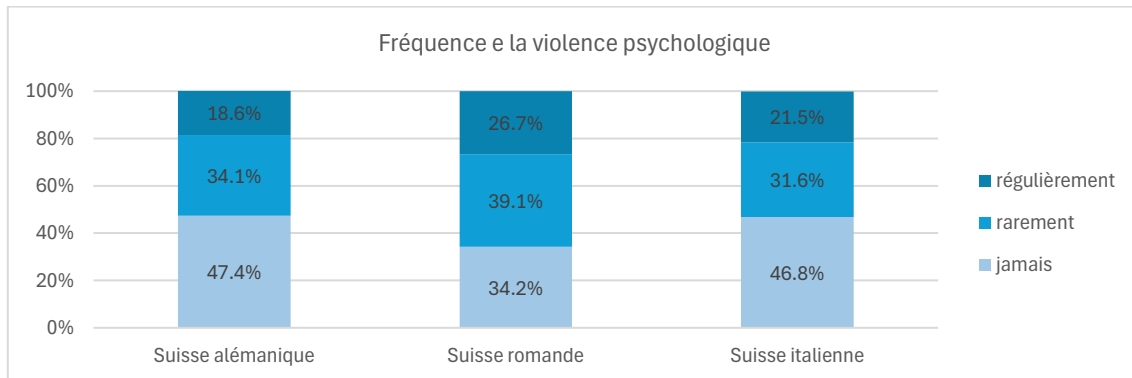


Figure 2 : utilisation de la violence psychologique des parents envers leurs enfants par région linguistique

### Evolution de la fréquence de la violence dans le comportement des parents : violence psychologique

Au cours de la même période, on constate également des changements de tendance dans le comportement parental impliquant la violence psychologique (voir figure 4).

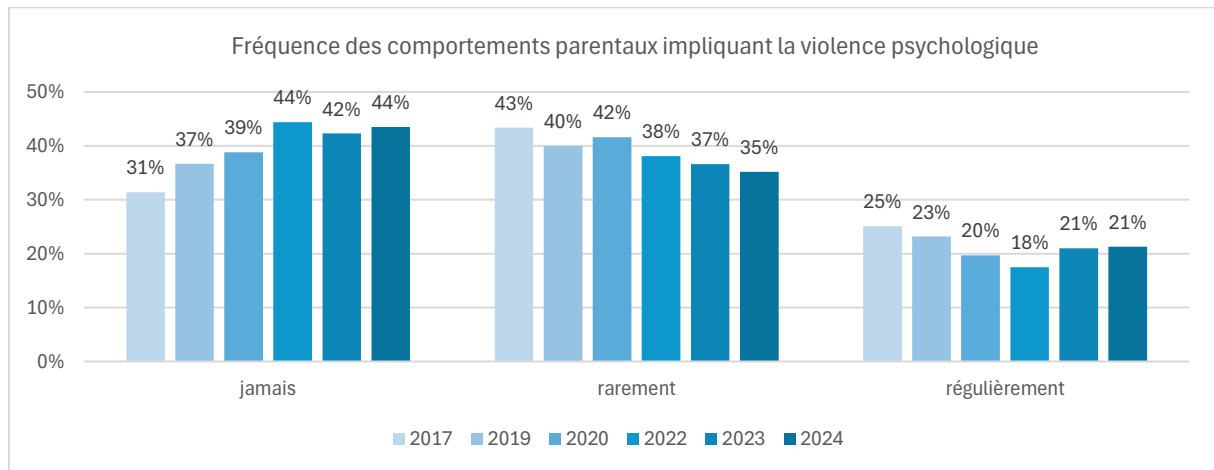


Figure 4 : fréquences des mesures éducatives psychologiques par année d'enquête (arrondies)

Au fil des années, de plus en plus de parents ont déclaré ne jamais punir leurs enfants par la violence psychologique. De la même manière, la part des parents qui déclarent avoir rarement recours à la violence psychologique a considérablement diminué. En revanche, la part des pères et des mères qui pratiquent régulièrement la violence psychologique envers leurs enfants a augmenté de nouveau après une réduction initiale.

### Violence dans le couple parental

Des personnes vivant en couple ont été interrogées sur la fréquence à laquelle elles ont subi différentes formes de violence dans le couple au cours des douze derniers mois. Pour cela, un instrumentaire s'inspirant de la forme abrégée du CTS (Straus & Douglas, 2004) a été utilisé, tout en renonçant, pour des raisons de comparabilité, à relever les expériences de violence remontant à plus d'un an. Une distinction a été faite entre la violence physique (gifler, frapper, faire mal d'une autre manière, pousser lors d'une dispute, toucher durement) et la violence psychologique (humilier, rabaisser, insulter, hurler, faire très mal émotionnellement, faire peur en menaçant de me blesser ou de blesser un proche, menacer de frapper ou de jeter quelque chose, traiter de gros ou de moche).

Avec 1169 personnes, plus de 92 % des parents ont répondu à ces questions. Le graphique suivant montre les fréquences des violences physiques et psychologiques telles qu'elles ont été rapportées par les parents.

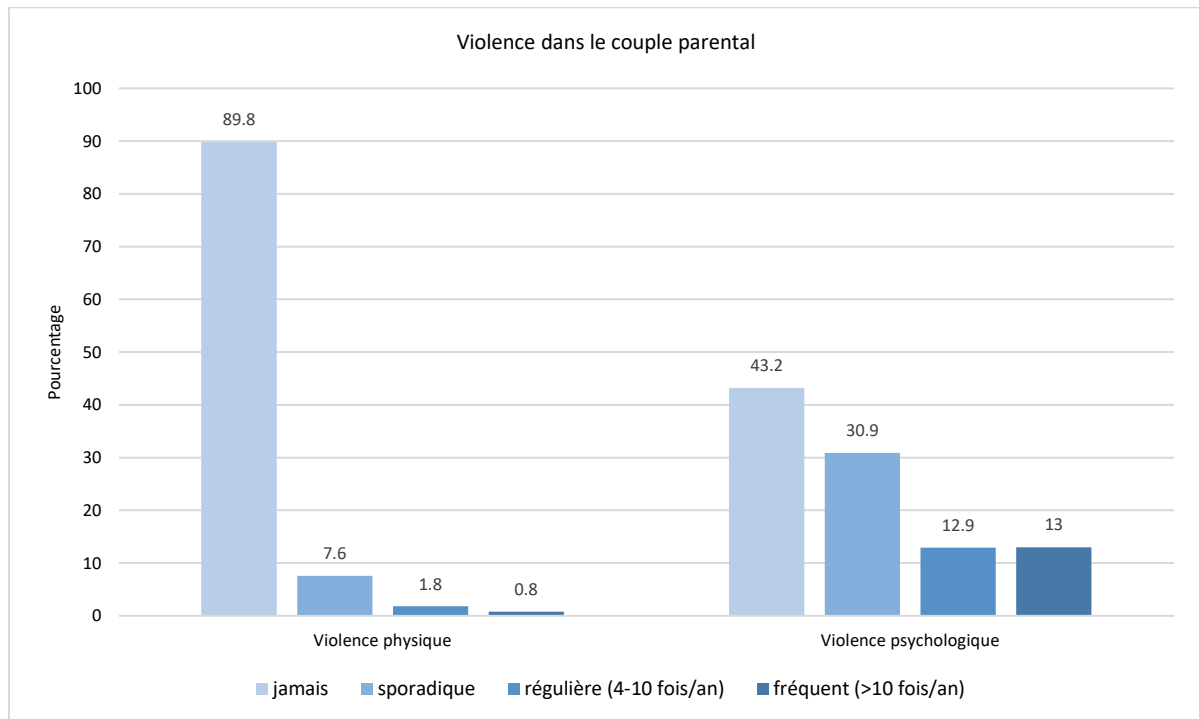


Figure 5 : présence de formes de violence dans le couple parental

En ce qui concerne la violence physique au sein du couple parental, environ 10 % des parents interrogés ont déclaré en avoir fait l'expérience. La majorité de ces parents ont indiqué que des incidents isolés ou peu nombreux s'étaient produits au cours de l'année précédente. Dans environ 2,6 % des cas, les parents ont fait état d'une fréquence élevée d'interactions parentales accompagnées de violence physique.

La violence psychologique représentait une forme de violence nettement plus fréquente dans les disputes entre partenaires. Avec près de 57 %, plus de la moitié des parents ont mentionné des situations de violence psychologique dont environ un quart semble être régulièrement ou fréquemment affecté.

### Est-ce que les enfants subissent des violences physiques ou psychologiques dans la relation de leurs parents ?

Il a été demandé aux parents ayant signalé des violences physiques ou psychologiques dans leur couple si leur enfant ou leurs enfants avaient déjà vu ou entendu leur partenaire « *leur faire du mal, les pousser ou les frapper* » ou encore « *les humilier, les vexer, leur crier dessus ou les insulter* ».

Selon les estimations des parents, dans nettement plus de la moitié de ces familles, les enfants ont déjà été témoins de violence psychique dans la relation parentale, et dans environ 20 % des familles, ils en ont été témoins à plusieurs reprises. Toutes familles confondues, environ 32 % des enfants ont été témoins de violences psychologiques entre leurs parents. Comme il n'est pas rare que les parents sous-estiment ce que les enfants perçoivent, il faut supposer que beaucoup plus d'enfants encore subissent des violences psychiques de la part de leurs parents. Ces chiffres sont importants, car le fait d'être témoin de la violence psychologique entre les parents est également très éprouvant pour les enfants et constitue une expérience de violence psychologique.

Les enfants qui subissent régulièrement des violences psychologiques présentent un risque accru de problèmes de santé émotionnels et physiques tels que la dépression, les troubles anxieux et les maladies cardio-vasculaires. Ce stress nuit considérablement à leur développement social, scolaire et personnel et entraîne souvent des modèles de comportement négatifs, ainsi que des difficultés dans les relations avec les autres et le respect des règles.